



18 juin : Groupe de travail carte scolaire !

Semaine d'actions du 15 au 19 juin :

Préparons les réunions avec les parents, demandes d'audience, rassemblement à la DSDEN (18 juin)...

**TOUS ENSEMBLE pour le respect des seuils d'ouverture de classes du département,
TOUS ENSEMBLE pour un plan de développement du système éducatif en Seine-Saint-Denis et, donc, la création de tous les postes nécessaires !**

Le jeudi 18 juin se tiendra le groupe de travail de carte scolaire, qui prépare le CTSD « d'ajustement » du 26 juin. **Toutes les écoles qui ont besoin d'une ouverture de classe ou qui ne veulent pas d'une fermeture doivent être entendues !**

Des pressions sont actuellement exercées sur les équipes pour accepter des augmentations d'effectifs, ou pour différer l'application des seuils « Education prioritaire » dans les écoles nouvellement classées. Refusons ces pressions ! Tous ensemble, nous devons imposer le respect des seuils d'ouverture de classe du département, en vigueur depuis les luttes de 1998 (hors éducation prioritaire : 27 en mater, 25 en élèm. En éducation prioritaire : 25 en mater, 23 en élèm).

Partout dans le département, des mobilisations se construisent. A Saint-Denis, une forte mobilisation des écoles se développe, parents et enseignants, depuis le 19 mai.

Le SNUipp-FSU 93, le Snudi FO 93, SUD Education 93, la CGT Educ'action 93, le SE-UNSA 93 appellent tous les collègues à une semaine d'actions du 15 au 19 juin dans les écoles :

- Réunions avec les parents d'élèves, pétitions ;
- Rendez-vous avec les IEN pour demander que toutes les demandes d'ouvertures de classes soient bien transmises à la DSDEN ; rassemblement avec les collègues et les parents d'élèves dans les circonscriptions, à la DSDEN, audiences à la DSDEN...
- Participation aux actions de grève décidées collectivement.

Et tous ensemble : rassemblement à la DSDEN jeudi 18 juin à midi, jour du groupe de travail « carte scolaire » !

Pourquoi un « plan de développement » en Seine-Saint-Denis ? Pour la création de tous les postes nécessaires !

- ▶ Pour le respect des seuils d'ouverture de classes !
- ▶ Pour la création de tous les postes nécessaires : RASED et postes spécialisés (aucun des 190 postes supprimés entre 2007 et 2012 n'a été rétabli) ; remplacement ; formateurs (1/4 des enseignants du 1er degré de Seine-Saint-Denis seront stagiaires, T1, T2 ou contractuels à la prochaine rentrée : aucun poste de formateur n'est créé) ; EVS, AVS...
- ▶ Pour un recrutement d'enseignants en nombre suffisant : 675 contractuels, ça suffit ! Il faut plus de place aux concours ! Embauche immédiate de fonctionnaires d'Etat en nombre suffisant !
- ▶ Pour la mise en œuvre réelle des dispositifs de l'Education prioritaire : moins de 10% des écoles d'éducation prioritaire auront un « plus de maîtres que de classes » ; moins de 3% des enfants de moins de trois ans seront scolarisés à la prochaine rentrée...
- ▶ Pour le respect des droits des enseignants : permutations, exeat, temps partiels, disponibilités, détachements, allègements de service... la violence de la gestion actuelle doit cesser !

Un préavis de grève a été déposé jusque début juillet.